

IFRS S1 et S2 : Guide de reporting de durabilité pour les directeurs financiers

By houseblend.io Publié le 12 février 2026 45 min de lecture

Résumé analytique

Ce rapport propose une **analyse approfondie** des nouvelles normes IFRS d'information à fournir sur la durabilité — **IFRS S1** (Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité) et **IFRS S2** (Informations à fournir liées au climat) — en mettant l'accent sur ce que les directeurs financiers (CFO) doivent savoir pour naviguer dans ce paysage en pleine mutation. Publiées par l'International Sustainability Standards Board (ISSB) en juin 2023, les normes IFRS S1 et S2 établissent un **socle mondial** pour le reporting de durabilité, aligné sur les **normes d'information financière** (Source: www.ifrs.org) (Source: www.ifrs.org). Plus précisément, l'IFRS S1 exige la publication de **tous les risques et opportunités significatifs liés à la durabilité** affectant les flux de trésorerie, l'accès au financement et le coût du capital d'une entreprise à court, moyen et long terme (Source: www.ifrs.org), tandis que l'IFRS S2 se concentre sur les risques, les opportunités et les impacts financiers associés **spécifiquement au climat** (Source: www.ifrs.org) (Source: kpmg.com).

En intégrant la rigueur de l'information financière aux publications sur la durabilité, ces normes **rehaussent concrètement le niveau d'exigence** : les informations sur la durabilité doivent être préparées avec les mêmes contrôles de qualité, la même précision et la même intégration aux **états financiers** que les informations comptables traditionnelles (Source: www.tcs.com) (Source: www.persefoni.com). Pour les directeurs financiers, ce changement implique de jouer un **rôle central** dans le reporting de durabilité, en supervisant la gouvernance, l'assurance, la collecte de données et la présentation des indicateurs de durabilité en tandem avec les états financiers (Source: www.tcs.com) (Source: cfo.co.za). Les normes renforcent également l'approche de « simple matérialité » des IFRS, centrée sur l'investisseur : les entreprises doivent communiquer les informations matérielles pour la prise de décision financière des investisseurs, par opposition à la perspective de double matérialité requise par certains autres cadres (Source: www.accaglobal.com) (Source: www.accaglobal.com).

Ce rapport couvre le **contexte historique** de l'entrée des IFRS dans la durabilité, les **exigences fondamentales** des normes IFRS S1 et S2, ainsi que les implications pratiques pour les directeurs financiers. Il compare l'IFRS S1/S2 à d'autres régimes de reporting (par exemple, l'ESRS/CSRD de l'UE, les **propositions de la SEC**, le GRI) et examine comment les juridictions adoptent les normes IFRS à l'échelle mondiale. Nous analysons les **données et les résultats d'enquêtes** sur l'état actuel du reporting et de l'assurance en matière de durabilité (Source: www.ifac.org) (Source: www.pwc.com), et présentons des **études de cas** et des exemples pratiques. Enfin, nous abordons les stratégies des directeurs financiers pour la conformité, la gestion des données et la création de valeur à partir des informations de durabilité, ainsi que les **développements futurs** tels que les prochaines publications IFRS sur la biodiversité et les sujets sociaux (Source: kpmg.com) (Source: kpmg.com).

Les conclusions clés incluent : Les directeurs financiers doivent élever la publication d'informations sur la durabilité au même **environnement de gouvernance et de contrôle** que l'information financière (Source: www.tcs.com) (Source: www.persefoni.com) ; une mise en œuvre efficace nécessite une collaboration transversale, de nouveaux **systèmes de données** et potentiellement une assurance externe (Source: www.tcs.com) (Source: www.pwc.com). La demande des investisseurs mondiaux et la réglementation imposent une adoption généralisée : à la mi-2025, 36 juridictions avaient adopté ou finalisaient un reporting basé sur l'IFRS S1/S2 (Source: www.ifrs.org), et des gouvernements de premier plan (Royaume-Uni, UE, Canada, etc.) façonnent leurs règles autour des normes de l'ISSB (Source: www.persefoni.com) (Source: www.ifrs.org). Les entreprises déjà alignées sur des cadres tels que le SASB ou le TCFD trouveront la transition plus fluide (Source: riveron.com) (Source: riveron.com) ; les autres feront face à une courbe d'apprentissage abrupte. Les données montrent que les premiers adoptants tirent une **valeur tangible** — au-delà de la simple conformité — de l'intégration des données de durabilité dans leur stratégie et leurs opérations (Source: www.pwc.com) (Source: www.ifac.org). À ce titre, les directeurs financiers devraient diriger proactivement la préparation de leur organisation à l'IFRS S1/S2, en investissant dans les ressources humaines, les processus et la technologie pour collecter des données ESG de **haute qualité et auditables**, et pour raconter aux parties prenantes une histoire de durabilité crédible et liée à la finance.

Introduction et contexte

L'essor de la publication d'informations sur la durabilité

La durabilité et les questions liées au climat sont devenues des **préoccupations centrales** pour les entreprises, les investisseurs et les régulateurs. Au cours de la dernière décennie, les entreprises ont fait face à une pression croissante pour rendre compte non seulement de leurs indicateurs financiers, mais aussi de la manière dont les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) affectent leur performance à long terme et leur profil de risque. Par exemple, les événements météorologiques extrêmes, les changements réglementaires visant à réduire les émissions et

L'évolution des préférences des consommateurs influencent tous les [flux de trésorerie](#) et les valorisations des entreprises. En réponse, une prolifération de cadres ESG volontaires et obligatoires a émergé au niveau international — de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) aux règles régionales comme la directive sur l'information non financière (NFRD) de l'UE, et maintenant la directive sur les rapports de durabilité des entreprises (CSRD) avec les normes européennes de reporting sur la durabilité (ESRS) (Source: www.accaglobal.com). Cependant, la coexistence de nombreux cadres a créé une **fragmentation** : les entreprises suivent souvent plusieurs ensembles de règles (GRI, SASB, TCFD, CSRD/ESRS, etc.) pour satisfaire les besoins de différentes parties prenantes, ce qui conduit à des publications incohérentes et non comparables (Source: www.ifac.org) (Source: sodali.com).

Reconnaissant ce défi, les acteurs du marché et les autorités — y compris le G20, le Conseil de stabilité financière, l'OICV et les grands investisseurs — ont appelé à un **socle mondial** de normes de reporting sur la durabilité (Source: www.ifrs.org) (Source: riveron.com). En 2021, la Fondation IFRS a créé l'**International Sustainability Standards Board (ISSB)** lors de la COP26 à Glasgow, avec pour mandat de consolider les cadres existants axés sur les investisseurs (comme le SASB et la TCFD) en un ensemble unifié de normes (Source: riveron.com). Le lancement des normes IFRS S1 et S2 en juin 2023 a marqué les premières normes de l'ISSB (Source: www.ifrs.org). Ces nouvelles normes visent à apporter la rigueur et la comparabilité des normes financières IFRS aux publications ESG, répondant ainsi aux besoins de la communauté des investisseurs en informations utiles à la prise de décision.

Publication et champ d'application des normes IFRS S1 et S2

Le **26 juin 2023**, l'ISSB a publié l'IFRS S1 (Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité) et l'IFRS S2 (Informations à fournir liées au climat). Le président de l'ISSB, Emmanuel Faber, a salué cet événement comme « l'ouverture d'une nouvelle ère pour les publications liées à la durabilité sur les marchés de capitaux du monde entier » (Source: www.ifrs.org). L'IFRS S1 fournit le **cadre général de publication**, tandis que l'IFRS S2 se concentre sur les publications **spécifiques au climat**. Les deux normes sont explicitement conçues pour être utilisées ensemble et pour s'aligner sur des documents de référence établis. L'IFRS S1 exige des entreprises qu'elles communiquent des informations sur **tous les risques et opportunités liés à la durabilité** (facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance) susceptibles d'affecter leurs perspectives (Source: www.ifrs.org). L'IFRS S2 se focalise sur le climat, exigeant une communication détaillée des risques liés au climat (risques **physiques** et de **transition**) et des opportunités (Source: www.ifrs.org) (Source: www.esgreportinghub.org). Les entreprises préparant des rapports IFRS doivent suivre l'IFRS S1 pour le contenu général sur la durabilité et appliquer les exigences détaillées de l'IFRS S2 pour la partie de leur reporting relative au climat.

Il est important de noter que les normes sont **axées sur l'utilisateur** : les principaux utilisateurs visés sont les *investisseurs existants et potentiels, les prêteurs et les autres apporteurs de capitaux* (Source: kpmg.com) (Source: www.accaglobal.com). L'objectif est de fournir des informations utiles à ces apporteurs de capitaux pour évaluer comment les facteurs de durabilité influencent de manière significative les flux de trésorerie, la situation financière, la performance, l'accès au financement et le coût du capital d'une entité sur plusieurs horizons temporels (Source: www.ifrs.org) (Source: www.accaglobal.com). En revanche, les intérêts plus larges des parties prenantes (tels que les impacts sur la communauté ou les clients) ne sont généralement pas la cible directe de l'IFRS S1/S2, reflétant l'approche de **simple matérialité** héritée des normes comptables IFRS (Source: www.accaglobal.com). Par exemple, l'IFRS S1 définit explicitement la matérialité en termes de pertinence pour les décisions des investisseurs (Source: www.accaglobal.com), alors que des cadres comme l'ESRS de l'UE adoptent un prisme de **double matérialité** qui capture également l'impact d'une entité sur les personnes et la planète (Source: www.accaglobal.com) (Source: www.accaglobal.com). Cette distinction est cruciale pour les directeurs financiers : l'IFRS S1/S2 exige de divulguer les questions qui affectent les perspectives financières de l'entreprise, et non chaque impact social ou environnemental qu'elle a sur les parties prenantes. Néanmoins, l'IFRS S1/S2 reconnaît les différences de pratiques de marché ; l'IFRS S1, par exemple, invite les entreprises à *considérer* les orientations sectorielles telles que le SASB pour les sujets matériels au-delà du climat (Source: www.ifrs.org).

Calendrier et dates d'entrée en vigueur

Les normes IFRS S1 et S2 sont toutes deux **entrées en vigueur le 1er janvier 2024** pour les périodes de reporting annuel (Source: www.ifrs.org) (Source: www.ifrs.org). En pratique, les organisations se préparant pour les publications de fin d'année (par exemple, les rapports de l'exercice 2024) appliqueraient l'IFRS S1/S2 à l'exercice se terminant en 2024, les premières publications paraissant en 2025. Une note importante dans l'IFRS S1 prévoit des *mesures d'allègement transitoires* : les entités ne sont pas tenues de fournir des informations comparatives (c'est-à-dire pour l'année précédente) lors de leur première année de reporting (Source: kpmg.com). De plus, l'IFRS impose une approche progressive pour les publications sur les émissions climatiques : les exigences de publication pour le Scope 3 et les émissions financées dans l'IFRS S2 commencent à partir de la deuxième année de reporting plutôt que dès la première (Source: kpmg.com), allégeant ainsi la charge initiale pour les préparateurs.

Cependant, la publication par l'ISSB ne crée pas en soi d'exigences réglementaires. L'adoption d'IFRS S1/S2 **dépend des juridictions**. À l'heure actuelle, les normes IFRS S1/S2 sont des **normes internationales volontaires**, en attente d'une approbation formelle ou d'une intégration par les régulateurs. Néanmoins, la dynamique d'adoption est très forte. Les organismes de réglementation de nombreuses juridictions ont signalé ou ont déjà entamé des processus pour adopter les normes IFRS S1/S2 (ou des versions de celles-ci) dans leur législation (Source: [sodali.com](https://www.sodali.com)) (Source: www.ifrs.org). Par exemple, le Trésor britannique et le Financial Reporting Council du Royaume-Uni prévoient de publier des « UK Sustainability Disclosure Standards » étroitement alignées sur les normes de l'ISSB (Source: www.persefoni.com). De même, les autorités de l'UE ont noté que les normes ESRS finales sont conçues pour être interopérables avec IFRS S1/S2 afin d'éviter les doubles rapports (Source: www.ifrs.org). Comme nous en discuterons plus loin, à la mi-2025, la Fondation IFRS a rapporté que **36 juridictions** avaient adopté ou formulaient l'utilisation des normes de l'ISSB, couvrant une part importante des marchés mondiaux (Source: www.ifrs.org) (Source: www.ifrs.org).

Ce rapport détaillera d'abord le contenu d'IFRS S1 et S2, puis explorera les considérations de mise en œuvre pour les directeurs financiers (CFO), y compris la manière dont les pratiques existantes (par exemple, TCFD, SASB, rapports de durabilité volontaires antérieurs) s'alignent sur les nouvelles normes. Nous examinerons des **études de cas, des enquêtes et des commentaires d'experts** pour mettre en lumière les défis du monde réel et les meilleures pratiques. Tout au long du document, nous maintenons un ton académique et professionnel, en citant des sources faisant autorité pour toutes les affirmations factuelles afin d'en garantir la crédibilité.

IFRS S1 – Obligations générales d'information financière liée à la durabilité

L'**IFRS S1** (Obligations générales d'information financière liée à la durabilité) établit *comment* une entreprise doit préparer et présenter ses informations sur la durabilité. Elle ne prescrit pas d'indicateurs pour chaque sujet (ceux-ci proviennent de guides tels que le SASB), mais trace plutôt un **cadre pour un reporting complet** sur la gestion des risques de durabilité. L'objectif de la norme est clair : « exiger d'une entité qu'elle fournisse des informations sur ses risques et opportunités liés à la durabilité qui soient utiles aux utilisateurs des rapports financiers à usage général » (Source: www.ifrs.org).

Concept central : Risques et opportunités liés à la durabilité (ROLD)

Selon IFRS S1, les entreprises doivent prendre en compte **tous les risques et opportunités liés à la durabilité** dont on pourrait « raisonnablement s'attendre à ce qu'ils affectent les flux de trésorerie de l'entité, son accès au financement ou son coût du capital » sur divers horizons temporels (Source: www.ifrs.org). Le terme « risques et opportunités liés à la durabilité » (ROLD) fait largement référence aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance qui ont des conséquences financières. Les exemples incluent le changement climatique, la raréfaction de l'eau, les questions de capital humain, la sécurité des produits et les pratiques de gouvernance. Ce qui importe, c'est la **matérialité financière** : seuls les enjeux de durabilité susceptibles d'influencer les décisions des investisseurs en impactant la performance financière future sont concernés.

Il est important de noter que le concept de ROLD d'IFRS S1 est *multidirectionnel*. Une entreprise doit évaluer non seulement comment les tendances de durabilité externes l'affectent (par exemple, comment les politiques climatiques affectent son modèle d'affaires), mais aussi comment ses propres pratiques de durabilité pourraient affecter sa situation financière (par exemple, impacts réputationnels, disponibilité des ressources, coûts de conformité réglementaire) (Source: [kpmg.com](https://www.kpmg.com)). En d'autres termes, la norme considère la durabilité comme faisant partie du profil risque-rendement, plutôt que comme une cause externe. Cela s'aligne sur le cadre conceptuel de l'IFRS qui souligne que les informations fournies doivent refléter les facteurs importants pour les perspectives de l'entreprise (Source: www.ifrs.org).

Quatre piliers d'information

L'IFRS S1 exige des entreprises qu'elles fournissent des informations dans quatre domaines principaux, souvent comparés aux quatre piliers de la TCFD : **Gouvernance, Stratégie, Gestion des risques, et Indicateurs et objectifs** (Source: www.ifrs.org) (Source: www.esgreportinghub.org). Plus précisément, IFRS S1 impose :

1. **Gouvernance** : Décrire les processus de gouvernance, les contrôles et les procédures que l'entité utilise pour surveiller, gérer et superviser les risques et opportunités liés à la durabilité (Source: www.ifrs.org). Cela inclut les dirigeants ou comités responsables, et la manière dont les facteurs de durabilité sont intégrés (ou non) dans la surveillance et la prise de décision du conseil d'administration.
2. **Stratégie** : Expliquer la stratégie de l'entité pour gérer les risques et opportunités liés à la durabilité (Source: www.ifrs.org). Les informations doivent couvrir la manière dont les ROLD sont pris en compte dans le modèle d'affaires, les décisions d'investissement et la planification stratégique. Les entreprises doivent divulguer comment les ROLD affectent (ou pourraient affecter) leur stratégie et leur résilience à court, moyen et long terme (Source: www.ifrs.org) (Source: www.esgreportinghub.org).

3. **Gestion des risques** : Détailler les processus utilisés pour identifier, évaluer, prioriser et gérer les ROLD (Source: www.ifrs.org). L'IFRS S1 exige de la clarté sur la manière dont les risques de durabilité sont intégrés dans le cadre global de gestion des risques, y compris toute procédure ou critère spécifique aux questions de durabilité. Les entreprises doivent expliquer comment elles déterminent la matérialité des différents risques et à quelle fréquence elles les surveillent.
4. **Indicateurs et objectifs (Performance)** : Divulguer les indicateurs et les objectifs que l'entité utilise pour surveiller, gérer et rendre compte de sa performance au regard des ROLD (Source: www.esgreportinghub.org) (Source: cfo.co.za). Cela signifie rapporter des données quantitatives sur des indicateurs clés (par exemple, volumes d'émissions, utilisation de l'eau, diversité de la main-d'œuvre) et décrire les progrès vers tout objectif de durabilité (qu'il soit fixé par la direction ou requis par la loi). L'idée est de donner aux investisseurs des preuves mesurables de la performance et des tendances. Comme le notent les directeurs financiers, cette exigence fait passer le reporting de durabilité de simples récits narratifs à des informations étayées par une **analyse quantitative** et des données (Source: cfo.co.za).

Chacune de ces quatre sections doit être abordée dans le rapport de durabilité, conformément aux objectifs fixés dans IFRS S1 (Source: www.esgreportinghub.org). Le niveau de détail dépend de la matérialité : IFRS S1 stipule explicitement que les entreprises n'ont pas besoin de divulguer des informations qui ne sont pas matérielles (Source: www.accaglobal.com) (Source: www.accaglobal.com). Toutefois, si une information est requise par la norme (par exemple, l'énoncé des rôles de gouvernance), l'entreprise doit soit fournir l'information, soit expliquer pourquoi elle n'est pas applicable.

Intégration aux rapports financiers

Une innovation clé d'IFRS S1 est l'exigence que les informations sur la durabilité soient **incluses dans le même rapport que les états financiers** (Source: www.ifrs.org) (Source: www.esgreportinghub.org). IFRS S1 stipule que les entreprises doivent rapporter les informations liées à la durabilité **parallèlement à leurs informations financières** et lier explicitement les déclarations pertinentes. En pratique, cela signifie souvent un rapport annuel intégré ou la section de commentaire de la direction des états financiers.

Crucialement, IFRS S1 met l'accent sur la cohérence entre les données de durabilité et les états financiers. Elle stipule que les entreprises doivent utiliser les mêmes principes comptables, le cas échéant, lors de la préparation des informations sur la durabilité et doivent rapprocher les chiffres lorsque cela est pertinent (Source: www.esgreportinghub.org). Par exemple, si une entreprise identifie des obligations de dépollution environnementale, elle doit s'assurer que la provision dans les états financiers s'aligne sur toute mention de celle-ci dans la discussion sur la durabilité. Cet alignement accroît la fiabilité des rapports et tire parti de l'expertise des directeurs financiers en matière de contrôles financiers. Comme l'a noté un analyste de l'IFRS, les chiffres et les hypothèses utilisés dans les rapports de durabilité « devraient correspondre aussi étroitement que possible » à ceux des états financiers (Source: www.esgreportinghub.org). Cette exigence **estompe efficacement la frontière** entre le reporting financier et celui sur la durabilité, faisant des données de durabilité une partie intégrante du récit financier.

Pour les directeurs financiers, cette intégration signifie que le reporting de durabilité n'est plus un exercice ESG cloisonné mais un **processus piloté par la finance**. Pour répondre aux mêmes normes d'exactitude et d'auditabilité, les directions financières pourraient devoir étendre leur gouvernance, leurs contrôles internes et leurs comités d'audit à la collecte et à la validation des données de durabilité (Source: www.tcs.com) (Source: kpmg.com). En effet, l'ISSB s'attend à ce que les informations sur la durabilité aient un niveau de crédibilité similaire à celui des états financiers, bien qu'IFRS S1 n'impose pas en soi d'assurance externe. Néanmoins, comme le note IFRS S1, les entreprises peuvent renforcer la confiance en faisant appel à des prestataires d'assurance indépendants (un aspect dont nous discuterons plus loin) (Source: kpmg.com).

La matérialité selon l'IFRS S1

La matérialité dans IFRS S1 est **cohérente avec les normes comptables IFRS** : une information est matérielle si son omission ou son inexactitude pourrait raisonnablement influencer les décisions des principaux utilisateurs (investisseurs, prêteurs) (Source: www.accaglobal.com). C'est ce qu'on appelle souvent la **matérialité financière**, axée sur la valeur de l'entité (parfois appelée « impact sur la valeur de l'entreprise »). Il n'y a *pas de « matérialité d'impact » distincte* dans IFRS S1 comme c'est le cas dans les cadres de double matérialité. En pratique, les entreprises alignent leur évaluation de la matérialité pour IFRS S1 sur la manière dont elles identifient les risques et opportunités affectant les flux de trésorerie futurs et les indicateurs financiers.

En revanche, certains autres cadres exigent des évaluations plus larges. Par exemple, les normes ESRS de l'UE imposent la divulgation des impacts sur la société et l'environnement même s'ils n'alimentent pas (encore) les flux de trésorerie (Source: www.accaglobal.com) (Source: www.accaglobal.com). IFRS S1 évite de telles divulgations « forcées » : si un sujet n'est pas financièrement matériel, une entité n'a pas besoin de faire de rapport à son sujet, et IFRS S1 autorise explicitement l'omission d'éléments non matériels (Source: www.accaglobal.com) (Source: www.accaglobal.com).

www.accaglobal.com). Cependant, IFRS S1 inclut une exigence de « **déclaration de conformité** » : les entreprises doivent affirmer qu'elles ont appliqué intégralement IFRS S1 dans leurs rapports. Ainsi, même si certains sujets ne sont pas matériels, l'entreprise doit justifier son évaluation. Cela préserve la responsabilité et garantit que le périmètre du reporting est transparent (Source: kpmg.com) (Source: www.accaglobal.com).

Étapes de mise en œuvre pour les directeurs financiers

D'un point de vue pratique, les directeurs financiers devraient considérer qu'IFRS S1 exige :

- **Identification des ROLD matériels** : Les directeurs financiers devraient diriger (souvent en partenariat avec les équipes ESG ou opérationnelles) l'évaluation de la matérialité pour déterminer quels sujets de durabilité rapporter. Cela implique généralement d'analyser à la fois la chaîne de valeur de l'entreprise et les risques sectoriels. Des outils tels que l'analyse de scénarios, la cartographie des parties prenantes et l'avis d'experts peuvent être utilisés pour garantir une liste complète des ROLD potentiels.
- **Gouvernance et contrôles** : Les directeurs financiers devraient établir des structures de gouvernance pour les données de durabilité. Cela inclut de définir qui est responsable de la collecte des données (souvent transversale), de mettre en place des processus d'examen et de s'assurer que le reporting de durabilité est validé avec la même diligence que les résultats financiers. Par exemple, un comité de divulgation de la durabilité ou un groupe de travail rapportant au directeur financier pourrait être formé (Source: cfo.co.za).
- **Intégration de la stratégie et des risques** : Le directeur financier et les équipes financières doivent travailler avec les responsables ESG et opérationnels pour traduire les risques/opportunités de durabilité en termes financiers. Cela pourrait impliquer de lier le risque climatique au risque de crédit ou de traduire les pratiques de capital humain en prévisions de productivité. Les informations sur la stratégie de l'entreprise devront refléter la manière dont l'entreprise s'adapte à ces facteurs.
- **Indicateurs de performance** : L'identification et le suivi des indicateurs clés de performance (KPI) sont essentiels. Les directeurs financiers doivent collaborer avec les unités opérationnelles pour mesurer l'impact (par exemple, consommation d'énergie, utilisation de l'eau, indicateurs sur la main-d'œuvre, incidents de sécurité des produits) et les résultats financiers. Ces KPI alimenteront la section « Indicateurs et objectifs » du rapport. Surtout, les indicateurs choisis doivent être ceux qui sont les plus pertinents pour les investisseurs – essentiellement, ceux qui créent de la valeur.
- **Divulgation et rapprochement** : Enfin, les directeurs financiers s'assurent que les informations sur la durabilité préparées sont publiées avec les états financiers. Cela inclut d'indiquer où chaque information est fournie dans le rapport (comme l'exige IFRS S1) et de fournir tout rapprochement avec les données comptables. Les directeurs financiers superviseront également le récit pour répondre aux titres et aux exigences de contenu prescrits par IFRS S1.

En résumé, IFRS S1 fait du reporting de durabilité une partie centrale du reporting financier. Elle exige une analyse robuste de tous les enjeux ESG financièrement matériels et des informations claires sur la manière dont une entreprise les gère. Les directeurs financiers doivent traiter ces informations avec le même soin que les notes annexes aux états financiers, en garantissant leur exhaustivité, leur cohérence et leur fiabilité.

IFRS S2 – Norme d'information liée au climat

IFRS S2 (Informations à fournir sur les changements climatiques) est une norme « thématique » qui accompagne IFRS S1. Alors qu'IFRS S1 couvre tous les facteurs de durabilité significatifs, IFRS S2 entre **davantage dans les détails concernant le climat**. Plus précisément, IFRS S2 intègre les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière liée au climat (TCFD) et s'appuie sur celles-ci avec des exigences supplémentaires (y compris des directives sectorielles issues du SASB). L'objectif d'IFRS S2 est « d'exiger d'une entité qu'elle fournisse des informations sur ses risques et opportunités liés au climat qui soient utiles aux utilisateurs des rapports financiers à usage général » (Source: www.ifrs.org).

Périmètre : Risques et opportunités climatiques

IFRS S2 resserre la focalisation sur les éléments **liés au climat**. Elle identifie explicitement :

- **Risques physiques liés au climat** : Ils découlent de phénomènes climatiques (ex. : hausse des températures, événements météorologiques extrêmes, élévation du niveau de la mer) et de leur impact direct sur les actifs et les chaînes d'approvisionnement. Les entreprises doivent examiner comment les changements climatiques passés ou prévus pourraient causer des dommages ou une interruption des activités (Source: www.ifrs.org) (Source: www.esgreportinghub.org).

- **Risques de transition liés au climat** : Ils proviennent de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, notamment les changements de politiques, de réglementations (ex. : tarification du carbone), de technologies (ex. : nouvelles sources d'énergie) ou de préférences du marché. Les risques de transition pourraient affecter la demande de produits, augmenter les coûts de conformité ou entraîner la dépréciation d'actifs (Source: www.esgreportinghub.org).
- **Opportunités liées au climat** : IFRS S2 exige également la communication des opportunités rendues possibles par l'action climatique – par exemple, le développement de produits à faibles émissions, l'amélioration de l'efficacité énergétique ou l'accès à de nouveaux marchés pour les technologies vertes (Source: www.esgreportinghub.org).

Les entreprises doivent fournir des informations sur tous ces risques et opportunités liés au climat dont on peut **raisonnablement s'attendre à ce qu'ils affectent leurs flux de trésorerie, leur accès au financement ou leur coût du capital** (Source: www.ifrs.org). Le périmètre d'IFRS S2 est donc similaire à celui d'IFRS S1, mais limité au climat. Elle enjoint explicitement les préparateurs à prendre en compte les **émissions de gaz à effet de serre (GES) de Scope 1, 2 et 3** (y compris les émissions financées) et à les divulguer dans le cadre du profil de risque climatique de l'entité (Source: kpmg.com).

Les quatre piliers (Gouvernance, Stratégie, Gestion des risques, Indicateurs et objectifs)

Comme IFRS S1 (et la TCFD), IFRS S2 organise ses exigences selon les quatre mêmes piliers (Source: www.ifrs.org):

1. **Gouvernance des risques et opportunités liés au climat** : L'entreprise doit décrire les processus de gouvernance, les contrôles et les procédures qu'elle utilise spécifiquement pour les questions climatiques (Source: www.ifrs.org). Cela inclut de préciser qui, au sein du conseil d'administration ou de la direction, est responsable de la surveillance du climat.
2. **Stratégie** : Communication de la stratégie de l'organisation pour gérer les risques et opportunités liés au climat (Source: www.ifrs.org). Fait important, IFRS S2 exige d'expliquer comment les considérations climatiques ont été intégrées dans le modèle d'affaires et la stratégie de l'entité. Cela comprend la description des éléments suivants :
 - L'effet des risques et opportunités liés au climat sur la stratégie et la situation financière de l'entreprise (par exemple, comment le climat peut impacter le bilan, le financement ou les revenus) (Source: www.esgreportinghub.org).
 - La **résilience** de la stratégie de l'entreprise sous divers scénarios climatiques. IFRS S2 **impose spécifiquement l'analyse de scénarios** pour montrer comment l'entreprise s'en sortirait sous, par exemple, un scénario de réchauffement de 1,5 °C par rapport à un scénario de statu quo (voir ci-dessous) (Source: kpmg.com).
 - Les plans de l'entreprise pour gérer la transition (ex. : initiatives de décarbonation) et tout objectif de réduction des émissions prévu.
3. **Gestion des risques** : Les processus d'identification, d'évaluation, de hiérarchisation et de gestion des risques liés au climat (Source: www.ifrs.org). Cette partie doit expliquer comment les risques climatiques sont intégrés dans la gestion globale des risques (par exemple, via les systèmes de gestion des risques de l'entreprise) et comment l'entreprise décide quels risques sont significatifs. Elle exige des entreprises qu'elles différencient la manière dont elles traitent les risques physiques par rapport aux risques de transition, le cas échéant.
4. **Indicateurs et objectifs (Performance)** : Indicateurs quantitatifs utilisés pour mesurer la performance climatique, ainsi que les progrès vers les objectifs (Source: www.ifrs.org). Cela doit inclure (au minimum) la communication des émissions de GES par scope : IFRS S2 exige les émissions de Scope 1 et Scope 2 dès la première année, et les émissions de Scope 3 (y compris les émissions financées) à partir de la deuxième année (Source: kpmg.com). Les entreprises doivent divulguer tout objectif lié au climat (ex. : objectifs "zéro émission nette") et la performance par rapport à ceux-ci. D'autres indicateurs peuvent inclure la consommation d'énergie, l'intensité carbone ou les notations climatiques de tiers, pour autant qu'ils soient financièrement significatifs.

L'historique de la norme note qu'IFRS S2 « intègre et s'appuie sur les recommandations de la TCFD » (Source: www.ifrs.org). En pratique, cela signifie qu'une entreprise qui effectue déjà un reporting de type TCFD a couvert la majeure partie du terrain requis pour IFRS S2 – mais IFRS S2 ajoute des exigences explicites (comme la communication obligatoire des scopes de GES et l'utilisation des indicateurs sectoriels SASB lorsque cela est pertinent) (Source: kpmg.com) (Source: kpmg.com). IFRS S2 comprend également des directives spécifiques au climat pour chaque secteur, tirées des normes SASB, afin d'assurer la comparabilité entre pairs.

Analyse de scénarios climatiques et résilience

Un élément notablement renforcé dans IFRS S2 est **l'analyse de scénarios climatiques**. Les sections S2.44–S2.46 d'IFRS S2 exigent des entreprises qu'elles fournissent des informations sur la manière dont leur stratégie résisterait à de futurs scénarios climatiques. En particulier, une entité doit décrire :

- Quels scénarios climatiques ont été utilisés (doit inclure un scénario limitant le réchauffement bien en dessous de 2 °C, conformément à l'Accord de Paris, et dès la deuxième année un scénario à 1,5 °C),
- Comment ces scénarios affectent l'organisation (par exemple, en montrant les impacts financiers sur les revenus, les coûts ou la valorisation des actifs),
- Si et comment la stratégie de l'entreprise est résiliente face à ces scénarios (Source: [kpmg.com](https://www.kpmg.com)).

Cela va au-delà de la TCFD en précisant les détails de l'analyse de scénarios. Les directeurs financiers (CFO) doivent collaborer avec des experts en durabilité ou des consultants externes pour réaliser et interpréter des scénarios climatiques, s'étendant souvent sur 10 à 30 ans ou plus. Le résultat – une « analyse de la résilience stratégique » – doit être synthétisé dans des informations que les investisseurs peuvent utiliser pour évaluer si l'entreprise est préparée à différents futurs climatiques.

Informations climatiques requises – Plus de spécificité

Alors qu'IFRS S1 exigeait des informations générales sur les objectifs et la performance en matière de durabilité, IFRS S2 approfondit des **points climatiques spécifiques**. Par exemple, IFRS S2 demande explicitement que la quantité d'**émissions de GES de Scope 1, Scope 2 et Scope 3** (y compris les émissions financées) soit divulguée (Source: [kpmg.com](https://www.kpmg.com)). Elle exige également une explication de toute utilisation de l'analyse de scénarios liés au climat (comme mentionné plus haut) et la communication de tout objectif climatique. Le résumé de KPMG souligne que les informations à fournir selon IFRS S2 couvrent :

- Les **risques physiques** liés au climat
- Les **risques de transition** liés au climat
- Les **opportunités** liées au climat
- La **résilience climatique** de l'entité, y compris la manière dont elle utilise l'analyse de scénarios (Source: [kpmg.com](https://www.kpmg.com)).
- Les **émissions de GES de Scope 1, 2, 3** et (notamment) les émissions financées (Source: [kpmg.com](https://www.kpmg.com)).

Ce niveau de détail garantit que le reporting IFRS S2 est comparable et granulaire. Par exemple, alors que la TCFD recommandait de divulguer les émissions, elle n'a exigé le Scope 3 que plus tard ; IFRS S2 rend les Scopes 1 à 3 obligatoires (bien qu'avec une introduction progressive pour le Scope 3) (Source: [kpmg.com](https://www.kpmg.com)). L'inclusion des émissions financées (émissions de GES provenant de prêts, d'investissements, etc.) souligne la vision globale de la norme sur le risque climatique à travers les chaînes financières.

Directives sectorielles

Une caractéristique importante des normes de l'ISSB est l'utilisation de directives de communication sectorielles issues des normes SASB. IFRS S2 intègre les indicateurs liés au climat du SASB et exige des entreprises qu'elles les prennent en compte lorsqu'ils sont pertinents. De même, IFRS S1 suggère d'utiliser le SASB (désormais sous l'égide de l'ISSB) pour identifier des indicateurs pour les sujets de durabilité non liés au climat (Source: www.ifrs.org). Cette approche garantit la cohérence et la comparabilité : par exemple, une entreprise d'électricité effectuant son reporting sous IFRS S2 déclarerait ses émissions de Scope 1/2 et ses productions d'énergie, tandis qu'une entreprise manufacturière pourrait déclarer ses émissions par unité produite, sur la base des directives SASB.

Mise en œuvre pour les directeurs financiers (CFO)

En pratique, la mise en œuvre d'IFRS S2 exige des CFO qu'ils approfondissent leur implication dans les questions climatiques :

- **Collecte de données** : Les CFO doivent assurer la collecte de données de GES précises sur tous les scopes, ce qui nécessite souvent une collaboration avec les achats (pour les émissions des produits du Scope 3), les opérations (consommation de carburant et d'électricité des Scopes 1/2) et la finance (allocation des émissions financées).

- **Intégration transversale** : La fonction finance doit travailler avec les départements durabilité, risques et opérations pour intégrer les facteurs climatiques dans la budgétisation, les prévisions et la stratégie. Par exemple, les dépenses d'investissement peuvent être réévaluées sous des règles d'émission plus strictes, ou les modèles de risque de crédit peuvent intégrer des stress tests climatiques.
- **Planification de scénarios** : Les CFO devraient intégrer les résultats des scénarios climatiques dans les modèles financiers, afin de comprendre les impacts sur les revenus, les coûts et les éléments du bilan. Ces analyses alimentent ensuite le récit de la « résilience climatique » destiné aux investisseurs.
- **Définition et suivi des objectifs** : Les CFO supervisent souvent le suivi des objectifs climatiques (ex. : zéro émission nette d'ici 2050). L'IASB exige la divulgation de ces objectifs et des progrès réalisés, ce qui signifie qu'il faut les intégrer dans le reporting de gestion et vérifier les chiffres.
- **Collaboration externe** : Compte tenu de la complexité, les CFO pourraient solliciter une assurance externe, des logiciels ou un soutien consultatif. Notamment, IFRS S2 expose les entreprises aux normes d'audit ; des organismes tels que l'IAASB préparent des directives d'assurance pour les rapports de durabilité (Source: www.persefoni.com).

Globalement, IFRS S2 impose une focalisation financière sur le climat : les CFO doivent quantifier les risques climatiques et décrire comment ils les gèrent, en veillant à ce que les informations climatiques répondent aux normes rigoureuses du reporting financier. Comme l'a observé un leader de la durabilité, IFRS S2 oblige les entreprises à affronter la réalité du climat dans chaque discussion de direction, exigeant à la fois un récit et un **soutien quantitatif** pour éviter le « greenwashing » (Source: cfo.co.za).

Les normes de durabilité IFRS dans le paysage du reporting

IFRS S1/S2 par rapport aux autres cadres ESG

La publication d'IFRS S1/S2 ne remplace pas les normes de durabilité existantes mais vise à les **harmoniser** en un socle commun pour les informations destinées aux investisseurs. Le tableau 1 ci-dessous compare IFRS S1 et IFRS S2 avec certains des principaux cadres de durabilité.

CADRE / NORME	OBJECTIF PRINCIPAL	CONCEPT DE MATÉRIALITÉ	ÉTENDUE DES SUJETS COUVERTS	DATES D'ENTRÉE EN VIGUEUR
IFRS S1 (ISSB)	Risques/opportunités financiers globaux liés à la durabilité (centré sur l'investisseur) (Source: www.ifrs.org)	Simple matérialité (matérialité financière) (Source: www.accaglobal.com)	Tous les facteurs de durabilité (environnementaux, sociaux incluant le climat, main-d'œuvre, etc.) affectant les résultats financiers (Source: www.ifrs.org)	En vigueur en janv. 2024 (volontaire jusqu'à ce qu'elle soit imposée) (Source: www.ifrs.org)
IFRS S2 (ISSB)	Risques/opportunités financiers liés au climat (Source: www.ifrs.org)	Simple matérialité (financière)	Climat (risques physiques et de transition, opportunités) ; inclut les indicateurs de GES (Source: kpmg.com)	En vigueur en janv. 2024 (volontaire jusqu'à ce qu'elle soit imposée) (Source: www.ifrs.org)
ESRS de l'UE (sous CSRD)	ESG large (double matérialité) – tous les impacts et risques ESG majeurs pour les entreprises de l'UE	Double matérialité (impact + financière) (Source: www.accaglobal.com) (Source: www.accaglobal.com)	Très large (nombreuses normes ESRS sur l'environnement, le social et la gouvernance)	Échéance 2024 (pour les rapports de l'exercice 2024, soit publiés en 2025) (Source: www.pwc.com)
TCFD (Groupe de travail du FSB)	Risques et opportunités financiers liés au climat (vue investisseur) (Source: www.esgreportinghub.org)	Simple matérialité (financière)	Climat (stratégie, risques, indicateurs – comme le prédécesseur d'IFRS S2)	Lancé en 2017 (désormais intégré dans IFRS S2)

| **GRI (Global Reporting Initiative)** | ESG large (perspective des parties prenantes) | Double matérialité/matérialité combinée (impacts sur les personnes et la planète, et financier) | Tous les sujets ESG (axés sur l'humanité) | Mises à jour continues (dernières normes publiées entre 2016 et 2021 pour divers sujets) | | **Normes SASB** | Indicateurs ESG financièrement matériels spécifiques au secteur (axés sur les investisseurs) | Simple matérialité | Sujets matériels spécifiques au secteur (y compris le climat, la main-d'œuvre, l'éthique) | Effectif par secteur ; intégré dans les directives d'IFRS S1 (Source: www.ifrs.org) | | **Proposition de la SEC américaine sur le climat (2022)** | Informations financières liées au climat pour les sociétés cotées | Simple matérialité | Climat (émissions de scope 1/2/3, gouvernance, analyse de scénarios) | N/A (toujours en cours d'élaboration) |

Tableau 1 : Comparaison d'IFRS S1/S2 avec d'autres cadres de reporting ESG de premier plan (sources : Fondation IFRS, ACCA, FAFSA, etc.) (Source: www.accaglobal.com) (Source: www.esgreportinghub.org) (Source: sodali.com).

Observations clés : IFRS S1/S2 occupent une position intermédiaire en termes de matérialité et de portée. Comme le TCFD et le SASB, elles privilégient le prisme de l'investisseur et les impacts financiers ; contrairement au GRI, elles n'exigent pas de rapport sur les impacts, sauf si ceux-ci ont une incidence directe sur la performance de l'entité. Cependant, IFRS S1/S2 sont plus complètes que le TCFD ; par exemple, l'exigence explicite d'IFRS S2 de divulguer les émissions de Scope 3 (et financées) est plus large que les directives originales du TCFD. Comparé aux ESRS de l'UE, l'IFRS est plus étroit mais plus simple, se concentrant sur ce que les investisseurs doivent savoir. De nombreux préparateurs considèrent l'IFRS et les ESRS comme complémentaires : l'IFRS pour la matérialité financière, les ESRS/GRI pour les impacts plus larges sur les parties prenantes (Source: sodali.com). En pratique, les grandes multinationales produisent souvent plusieurs rapports ou intègrent plusieurs cadres pour répondre à toutes les exigences.

Interopérabilité et comparaison

La Fondation IFRS a mis l'accent sur l'interopérabilité avec les normes existantes. En particulier, l'ISSB s'est coordonné avec le GRI et les organismes européens. Par exemple, IFRS S1/S2 ont été élaborées parallèlement au premier projet d'ESRS afin d'éviter toute contradiction. Le communiqué de presse de l'IFRS note que même l'UE reconnaît IFRS S1/S2 par le biais d'une approche d'« interopérabilité » (Source: www.ifrs.org). Concrètement, cela signifie qu'une entreprise pourrait préparer des publications satisfaisant simultanément aux deux ensembles d'exigences en alignant les indicateurs et les processus dans la mesure du possible. Par exemple, les normes IFRS S2 et ESRS E couvrent toutes deux le climat (bien que les ESRS puissent exiger des détails supplémentaires comme les émissions de la chaîne de valeur dans les rapports de durabilité d'entreprise de la CSRD), de sorte qu'une entreprise pourrait combiner la collecte de données pour servir les deux.

Note SASI (IFRS S1 -> SASB) : IFRS S1 enjoint explicitement les entreprises à utiliser des *directives sectorielles*, ce qui, en pratique, désigne les **normes SASB** (Source: www.ifrs.org). La Fondation IFRS a même mis à jour les normes SASB fin 2023 pour garantir leur applicabilité mondiale (Source: www.ifrs.org). Cela signifie que les CFO peuvent s'appuyer sur les indicateurs sectoriels SASB comme élément central du reporting IFRS S1. De nombreuses entreprises publiant déjà des indicateurs SASB constatent qu'IFRS S1 est largement cohérent avec leurs pratiques actuelles, nécessitant simplement une intégration avec IFRS S2 pour le climat et un regroupement dans une publication unique et complète.

Parallèlement, IFRS S1 et S2 se taillent leur propre place dans l'écosystème. Comme le note une analyse, l'IFRS « ne remplace pas le GRI mais fournit une base commune » axée sur les investisseurs (Source: sodali.com). À terme, il est prévu que les régulateurs du monde entier convergent vers IFRS S1/S2 (ou des variantes proches) pour le reporting obligatoire. Déjà, IFRS S1/S2 bénéficient de l'approbation de l'OICV, et des gouvernements (par exemple le Royaume-Uni) ont annoncé des calendriers d'adoption (Source: www.persefoni.com). Les entreprises doivent surveiller à la fois l'IFRS et les normes spécifiques à leur juridiction (comme la SEC ou les organismes de normalisation nationaux) pour garantir une conformité totale, mais les normes IFRS constitueront probablement le socle central de tout futur régime de publication dans la plupart des grands marchés.

Pertinence et implications pour les CFO

Élargissement du mandat du CFO

Les normes IFRS S1 et S2 **portent effectivement le reporting de durabilité au même niveau d'importance que le reporting financier**. Pour les CFO, il s'agit d'un changement de paradigme. Traditionnellement, les indicateurs de durabilité pouvaient être le domaine d'équipes ESG spécialisées ou de consultants externes ; sous l'égide de l'IFRS, les CFO doivent les intégrer dans leurs processus et contrôles de reporting de base. Comme l'a souligné un expert, les nouvelles normes « ont fait passer les exigences de reporting de durabilité au niveau supérieur » en exigeant « la même rigueur que pour le reporting financier » (Source: www.tcs.com). Par conséquent, les CFO doivent désormais superviser un programme de conformité complet pour les publications ESG, comprenant :

- **Structures de gouvernance** : Les CFO doivent s'assurer que leurs organisations financières exercent une surveillance claire sur les publications de durabilité. De nombreuses équipes financières étendent des rôles tels que les responsables du reporting financier pour inclure des « contrôleurs de durabilité » ou des fonctions similaires. Les conseils d'administration pourraient devoir adapter les chartes des comités d'audit pour couvrir explicitement le reporting S1/S2.
- **Gouvernance des données et systèmes** : La collecte de données sur la durabilité implique souvent de nouvelles sources (compteurs d'énergie, bases de données carbone, systèmes RH pour les indicateurs de diversité). Les CFO doivent garantir l'existence de processus de données robustes et, idéalement, de plateformes centralisées pour collecter, stocker et rapprocher ces indicateurs, tout comme le font les logiciels financiers pour les chiffres monétaires. L'enquête de PwC révèle que l'adoption de la technologie est en hausse, plus de la moitié des entreprises déclarantes utilisant désormais des systèmes de données de durabilité centralisés (Source: www.pwc.com).
- **Leadership transversal** : Bien que les CFO puissent piloter l'effort, les publications I S1/S2 couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur. Les CFO doivent former des équipes transversales (comme on l'a vu dans le cas de l'Afrique du Sud (Source: cfo.co.za) pour recueillir les contributions des opérations, de la chaîne d'approvisionnement, des RH et du service juridique. Par exemple, les données sur la consommation d'eau peuvent provenir des installations, et le taux de rotation du personnel des RH. Une collaboration régulière entre les départements devient essentielle. Les CFO devraient promouvoir la formation et la sensibilisation à la durabilité dans toute l'organisation.
- **Contrôles internes et assurance** : Les CFO devraient étendre les cadres d'audit et de contrôle internes aux données de durabilité. L'attente est que les chiffres de durabilité, en particulier les indicateurs quantitatifs, soient vérifiables. Bien que l'ISSB n'impose pas d'assurance, la pression du marché pousse de nombreuses entreprises vers une assurance de durabilité par des tiers, souvent par leurs auditeurs financiers. En 2022, environ 69 % des grandes entreprises ont obtenu une certaine forme d'assurance sur les informations de durabilité (Source: www.ifac.org), et cette tendance s'accroît. Les CFO doivent être prêts à justifier la qualité des données et peuvent opter pour des examens externes avant même les exigences formelles.

Globalement, les CFO doivent **garantir la confiance et la crédibilité** des rapports de durabilité. Comme l'a noté un commentateur, « Publier un état des lieux fidèle et honnête... trimestre après trimestre, c'est ce sur quoi les CFO seront testés » (Source: www.tcs.com). En pratique, cela signifie que les CFO doivent traiter les KPI de durabilité avec scepticisme et rigueur : pistes d'audit, rapprochements avec les données financières et respect des normes de qualité comptable.

Intégrer la durabilité dans la stratégie financière

Au-delà de la conformité, les publications sur la durabilité ont des **implications stratégiques** pour les décisions des CFO. Les données IFRS S1/S2 peuvent éclairer l'allocation de capital, la gestion des risques et les indicateurs de performance. L'enquête de PwC souligne que les entreprises tirent souvent de la valeur de ces publications en utilisant les données collectées pour améliorer leur stratégie (Source: www.pwc.com). Par exemple :

- **Évaluation des risques** : En quantifiant les risques climatiques, les CFO peuvent ajuster les coûts du capital ou les provisions d'assurance. Un projet à forte intensité de carbone pourrait recevoir une pondération de risque plus élevée si la tarification future du carbone est prise en compte. Les banques et les investisseurs recherchent de plus en plus cette transparence ; les CFO pourraient même négocier de meilleures conditions d'emprunt si l'entreprise démontre une gestion proactive des risques climatiques (par exemple via des obligations vertes ou des prêts liés à la durabilité).
- **Investissement et F&A** : Les données de durabilité peuvent influencer les projets financés. Les considérations peuvent inclure l'efficacité environnementale d'une nouvelle usine ou la durabilité sociale de l'entrée sur un marché. Les CFO doivent travailler avec l'équipe stratégique pour intégrer les publications IFRS dans les analyses de rentabilité et les audits préalables (due diligence).
- **Mesure de la performance** : Les indicateurs de durabilité peuvent faire partie de la rémunération des dirigeants ou des KPI de l'entreprise. Si le conseil d'administration estime que la performance ESG génère de la valeur à long terme, le CFO peut aider à concevoir des programmes d'incitation alignés sur la réduction des émissions ou les objectifs de diversité.
- **Relations avec les parties prenantes** : Un bon reporting IFRS peut renforcer la confiance des investisseurs. Avec l'arrivée prochaine des publications IFRS obligatoires, les entreprises qui n'y sont pas encore soumises peuvent tout de même se voir demander par les investisseurs et les clients de fournir des rapports alignés sur l'IFRS (Source: riveron.com) (Source: www.persefoni.com). Les CFO doivent anticiper ces demandes et envisager une adoption anticipée volontaire pour maintenir leur crédibilité auprès des parties prenantes.

Cependant, les CFO doivent naviguer entre des **compromis complexes**. Par exemple, un reporting strict sur les gaz à effet de serre pourrait révéler des émissions de Scope 3 élevées qu'une entreprise estime ne pas contrôler totalement. Les CFO doivent équilibrer la transparence avec les préoccupations commerciales, en veillant à ce que les publications IFRS S2 reflètent fidèlement le contrôle et la matérialité, tout en articulant les plans de gestion. Une communication claire sur les hypothèses et les incertitudes dans l'analyse de scénarios est cruciale.

Adoption mondiale et charge de conformité

Comme indiqué, IFRS S1/S2 deviendront obligatoires à différents moments selon les juridictions. Le **paysage mondial** évolue rapidement (voir Tableau 2). Des économies majeures comme l'Australie et Singapour ont déjà imposé des rapports basés sur IFRS S1/S2 pour certaines entités d'ici début 2025 (Source: [sodali.com](https://www.sodali.com)) (Source: www.ifrs.org). D'autres, comme le Canada, le Japon et Hong Kong, ont soit fait une pause, soit développent leurs propres normes alignées. Les CFO de multinationales doivent suivre tous les régimes pertinents : par exemple, une entreprise dont le siège est dans l'UE peut devoir déclarer à la fois selon les ESRS (pour les exigences légales de l'UE) et selon IFRS S1/S2 (pour les besoins des investisseurs mondiaux et peut-être les futurs mandats inter-juridictionnels). Le graphique de Sodali montre comment certaines entreprises alignent volontairement leur reporting IFRS à travers les juridictions, même là où ce n'est pas encore requis (Source: [sodali.com](https://www.sodali.com)) (Source: [sodali.com](https://www.sodali.com)).

Cela crée une **complexité de conformité**. Les CFO doivent identifier quelles parties d'IFRS S1/S2 s'appliquent (par exemple, les sociétés cotées en général, mais aussi potentiellement les émetteurs d'obligations, les grandes entreprises privées si les régulateurs étendent les exigences). Ils doivent également tenir compte des régimes qui se chevauchent : par exemple, une société cotée au Royaume-Uni peut suivre les normes britanniques de publication sur la durabilité (basées sur l'IFRS) tandis qu'une filiale de l'UE peut avoir des dépôts CSRD distincts. De nombreux CFO voient IFRS S1/S2 comme une opportunité de consolider le reporting : par exemple, certaines entreprises prévoient d'utiliser les données IFRS S2 pour satisfaire à la fois l'IFRS et les règles climatiques locales. D'autres effectuent un reporting parallèle, en s'assurant que leur rapport basé sur l'IFRS couvre toutes les exigences.

Du point de vue des données, cela signifie que les CFO doivent **construire des systèmes de publication** flexibles et complets, permettant l'extraction de données pour différents cadres. Comme le note PwC, l'interopérabilité (utilisation de bases de données communes) est essentielle pour éviter les doublons (Source: www.pwc.com). Les CFO peuvent investir dans des logiciels de reporting de durabilité intégrés capables de baliser les éléments de données par rapport à plusieurs normes (balises IFRS, ESRS, GRI, etc.). À court terme, la planification de la conformité IFRS S1/S2 fera probablement partie du cycle de reporting annuel et du budget du département financier.

Gouvernance et assurance

Étant donné qu'IFRS S1/S2 apportent une rigueur de niveau investisseur, les CFO doivent s'assurer que la **gouvernance et la surveillance** sont robustes. Cela implique :

- L'établissement de politiques claires sur la manière dont les informations de durabilité sont préparées (reflétant les politiques des états financiers).
- La documentation des procédures et des contrôles sur la collecte des données.
- L'implication de l'audit interne ou de réviseurs tiers.
- L'examen d'une assurance externe formelle : bien que non requise par la norme elle-même, les grandes entreprises en Europe et ailleurs s'orientent vers une *assurance limitée* sur les indicateurs clés de durabilité comme étape intermédiaire, avec des passages prévus à une *assurance raisonnable* (Source: [sodali.com](https://www.sodali.com)) (Source: [sodali.com](https://www.sodali.com)). Les CFO doivent anticiper l'évolution des attentes en matière d'assurance ; l'analyse de Persefoni note même que les CFO « assumeront bientôt la responsabilité » de l'exactitude, comme dans les audits financiers (Source: www.persefoni.com).

En fait, l'enquête IFAC/AICPA a révélé que près de 69 % des grandes entreprises disposaient d'une certaine forme d'assurance de durabilité en 2022 (Source: www.ifac.org), contre 50 % en 2019. Les CFO coordonnent souvent cela : beaucoup choisissent leur auditeur financier par souci de cohérence. Les pratiques d'assurance continueront de mûrir, d'autant plus que l'IAASB travaille sur une norme d'assurance de durabilité ISSA (Source: www.persefoni.com) (Source: www.ifac.org). Les CFO doivent être prêts à ce que les auditeurs et les régulateurs demandent des preuves de contrôle sur les données ESG.

Compétences et ressources des CFO

L'extension des responsabilités des CFO à la durabilité signifie que les CFO et leurs équipes ont besoin de **nouvelles compétences et expertises**. Les personnes interrogées et les experts soulignent l'importance de la formation : les CFO doivent se familiariser avec les concepts de durabilité (par exemple, les bases de la science climatique, les indicateurs environnementaux) et les normes de reporting. De nombreuses organisations recrutent ou collaborent avec des « analystes ESG » et des spécialistes des données. Les CFO peuvent également s'appuyer sur des conseillers externes pour interpréter les exigences IFRS S1/S2 et les adapter aux spécificités de leur secteur.

De plus, les CFO doivent mener la **collaboration interdépartementale**. Par exemple, l'entretien avec Muriel Adhiambo mentionne de nouveaux indicateurs transversaux (comme la biodiversité, la sécurité de l'eau) qui nécessitent des contributions des RH, du marketing et des opérations (Source: cfo.co.za). La finance ne doit pas travailler en vase clos ; le CFO peut agir en tant qu'intégrateur, veillant à ce que la vision de conformité de l'équipe juridique, l'expertise de l'équipe de durabilité et les données de l'équipe opérationnelle soient toutes tissées dans un ensemble de reporting cohérent.

Enfin, les CFO doivent anticiper une évolution continue. IFRS S1/S2 ne sont que la première phase. L'ISSB a lancé des projets sur la biodiversité, le capital social, etc. (Source: kpmg.com). Les CFO des grandes entreprises doivent rester impliqués dans les groupes de travail de l'ISSB et s'adapter tôt aux normes à venir (par exemple, IFRS S3 sur le reporting de la biodiversité est attendue dans les prochaines années). L'intégration d'un prisme de durabilité dans la finance sera un voyage continu, et non un projet ponctuel.

Données et preuves

Pour étayer cette discussion, nous examinons les données quantitatives et les enquêtes sur le reporting et la gouvernance en matière de durabilité, qui soulignent les tendances actuelles :

- **Prévalence du reporting** : Selon une étude de l'IFAC/AICPA-CIMA menée en 2024 auprès de 1 400 grandes entreprises, **98 % ont publié des informations sur la durabilité** (contre 91 % en 2019) (Source: www.ifac.org). Cela suggère un engagement quasi universel des grandes entreprises envers le reporting ESG. De plus, 69 % de ces entreprises ont obtenu une forme d'assurance sur leurs publications (Source: www.ifac.org), ce qui indique une importance croissante accordée à la fiabilité des données.
- **Utilisation des référentiels** : La même étude a révélé que plus de la moitié des entreprises utilisaient les normes SASB ou le TCFD dans leurs publications (Source: www.ifac.org). Cela implique que de nombreuses entreprises sont déjà alignées sur le contenu de base des normes IFRS S1/S2, ce qui facilite leur transition. Cependant, 87 % utilisaient un mélange de plusieurs normes (Source: www.ifac.org), soulignant la fragmentation que l'IFRS vise à réduire.
- **Plans d'adoption obligatoire** : Le suivi de Sodali (septembre 2025) montre un calendrier d'adoption large selon les pays (Source: sodali.com) (Source: sodali.com). Par exemple, l'Australie a rendu les normes IFRS S1/S2 obligatoires à partir de janvier 2025 ; le Royaume-Uni s'est engagé sur des versions britanniques pour 2024 ; Hong Kong, le Mexique, la Thaïlande et d'autres pays ont des mandats légaux en cours d'élaboration. Même des marchés émergents comme le Bangladesh disposent de normes basées sur l'IFRS pour les banques (Source: sodali.com). La Fondation IFRS fait état d'une adoption par 36 juridictions (Source: www.ifrs.org), couvrant la plupart des continents.
- **Expérience des entreprises** : L'enquête mondiale 2025 de PwC sur le reporting (496 entreprises) révèle que malgré les fluctuations réglementaires, les entreprises vont de l'avant. Environ 60 % déclarent avoir déjà constaté une augmentation du temps consacré par le conseil d'administration et la direction au reporting ESG au cours de l'année écoulée (Source: www.pwc.com). La plupart des entreprises ayant publié des rapports sous la CSRD ou l'ISSB ont perçu une *valeur stratégique* dans ce processus : les deux tiers ont déclaré avoir tiré une « valeur significative ou modérée » des données (Source: www.pwc.com). Cela suggère qu'au-delà de la conformité, les entreprises utilisent les données de durabilité pour des décisions telles que les changements dans la chaîne d'approvisionnement, le marketing et la gestion des risques.
- **Position des investisseurs** : Une enquête plus ancienne de PwC auprès des investisseurs (2024) a révélé que plus de 70 % des investisseurs souhaitent que les entreprises intègrent la durabilité dans leur stratégie (Source: www.pwc.com), ce qui implique que l'absence de divulgation adéquate pourrait devenir un désavantage concurrentiel pour lever des capitaux. Les investisseurs recherchent activement des données alignées sur les normes IFRS.

Ces points de données soulignent que les normes IFRS S1/S2 entrent dans une **phase active** de préparation et d'adoption. Les entreprises pratiquant déjà le reporting intégré apprécient les bénéfices, tandis que les retardataires risquent de ne plus répondre aux attentes des parties prenantes. Pour les directeurs financiers (CFO), la combinaison d'un reporting quasi universel, d'une assurance croissante et d'un élan réglementaire signifie que la conformité IFRS devient un prérequis incontournable.

Études de cas et exemples

Pratiques d'entreprise à l'échelle mondiale : Naviguer dans les normes IFRS S1/S2

Les normes IFRS S1/S2 n'étant entrées en vigueur qu'en 2024, les exemples concrets de conformité totale commencent tout juste à émerger. Cependant, certaines entreprises ont commencé à s'aligner volontairement. Par exemple, **Swire Properties** (Hong Kong) a publié un « Index de contenu » comparant son rapport de durabilité 2024 aux exigences des normes IFRS S1/S2. Des entreprises membres de coalitions, comme les « Big Four » de l'audit et des cabinets de conseil en durabilité, ont créé des exemples de rapports et des guides.

Un cas illustratif est celui de **Bloom & Wild** (mentionné dans des forums de CFO) : son vice-président finance décrit l'introduction de mesures de durabilité (déchets, emballages, diversité des genres) dans leurs tableaux de bord financiers pour se préparer au reporting de type IFRS (Source: the-cfo.io). De même, de grandes entreprises manufacturières dans les industries lourdes (ex. : acier, chimie) ont commencé à utiliser les publications TCFD complétées par des mesures SASB en prévision des normes IFRS S1/S2, publiant souvent des rapports « alignés sur l'IFRS ».

Un cas clé est la **présentation de Faatima Kholvadia** lors du Finance Indaba 2024 en Afrique du Sud (Source: cfo.co.za). Elle souligne que pour le reporting de durabilité, « il ne s'agit pas seulement de profits... mais aussi de la performance future de l'entreprise » (Source: cfo.co.za). Elle note que, particulièrement dans les secteurs minier et des ressources, les investisseurs examinent de près la manière dont les entreprises gèrent des questions telles que la sécurité de l'eau ou la sécurité des travailleurs. Sous IFRS S1, ces facteurs doivent être divulgués s'ils influencent les flux de trésorerie futurs (par exemple, des amendes potentielles ou des pénuries de ressources). Cet exemple souligne la logique financière derrière l'IFRS : la durabilité est une question de **rendements à long terme**.

Une autre perspective provient des **institutions financières**. Le blog de TCS axé sur les CFO du secteur BFSI (Banque, Services Financiers et Assurance) note que les banques et les assureurs ont été des précurseurs (puisque le risque climatique affecte la valeur de leurs actifs) (Source: www.tcs.com). Par exemple, le CFO d'une banque pourrait devoir divulguer des mesures de risque climatique au niveau du portefeuille (risque de crédit par intensité carbone sectorielle) sous IFRS S2. L'article de TCS souligne que les entreprises financières étendent leurs modèles de risque pour intégrer la durabilité, et que les CFO travaillent avec les équipes de gestion des risques pour calibrer ces nouvelles données dans les cadres existants (Source: www.tcs.com).

Calendriers d'adoption par les entreprises

Comme l'illustre le Tableau 2, diverses entreprises et juridictions se trouvent à différents stades d'adoption des normes IFRS S1/S2 :

JURIDICTION	STATUT IFRS S1/S2	EXEMPLES D'ENTREPRISES / SECTEURS CONCERNÉS	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR TYPIQUE (EXERCICE)
Australie	Adopté (Australian Accounting Standards Board) (Source: sodali.com)	Sociétés cotées à l'ASX, institutions financières, grandes entreprises	Périodes annuelles à partir de janv. 2025 (reporting en 2026)
UE (ESRS)	Interopérable (ISSB comme base ; ESRS finaux), obligatoire sous la CSRD (Source: www.ifrs.org)	Grandes entreprises cotées dans l'UE et grandes entreprises privées sous CSRD	Exercice 2024 (janv-déc 2024) rapports déposés en 2025
Royaume-Uni	Engagé envers les normes britanniques de durabilité basées sur l'IFRS (Source: www.persefoni.com)	Sociétés à cotation « Premium » (initialement volontaire)	Finalisation prévue nov. 2025 ; application probable à l'exercice 2024 (rapports en 2025)
États-Unis	Pas d'adoption IFRS ; proposition climat de la SEC en attente ; beaucoup utilisent SASB/TCFD	Sociétés enregistrées auprès de la SEC (divulgations climatiques), rapports TCFD volontaires	Incertain (retard dans la réglementation de la SEC)
Chine	Développement des normes chinoises de durabilité (largement alignées) (Source: sodali.com)	Sociétés chinoises cotées, banques	Progressif à partir de ~2027-2028
Inde	Normes ISSB approuvées (la Fondation IFRS a inclus l'Inde dans sa feuille de route)	Sociétés cotées sur les bourses indiennes	Pas de date finale fixée, alignement attendu vers le milieu des années 2020
Canada	Adoption IFRS S1/S2 en pause (travail actuel sur les normes de durabilité)*	Sociétés cotées au TSX, institutions financières	À déterminer (initialement 2024-25, retardé par des changements réglementaires)
Mexique	Adopté (reproduit les divulgations IFRS S1/S2) (Source: sodali.com)	Émetteurs de titres (entités non financières)	Rapports sur les données de l'exercice 2025 (publiés en 2026)
Corée du Sud	Travail sur les normes coréennes de durabilité (KSDS) (Source: sodali.com)	Sociétés cotées au KRX	Inconnu (stade de la période de consultation)
Singapour	Règles de cotation finalisées intégrant l'ISSB (avec exigence d'assurance) (Source: sodali.com)	Sociétés cotées à la bourse de Singapour, grandes entreprises non cotées	Rapports de l'exercice 2025 pour les entreprises dépassant les seuils
Hong Kong	Consultation sur l'adoption (étroitement alignée) (Source: sodali.com)	Émetteurs cotés au HKEX (banques, assurances, gestionnaires de fonds)	Janvier 2028 (attendu) pour les entités concernées
Nigeria, Ghana	Envisagent l'alignement IFRS (coopération avec l'IFRS) (Source: www.ifrs.org)	Banques et grandes entreprises	Probablement progressif au milieu des années 2020

Tableau 2 : Sélection de trajectoires d'adoption juridictionnelles et entreprises concernées (sources incluant les données de la Fondation IFRS et des rapports sectoriels (Source: [sodali.com](https://www.sodali.com)) (Source: www.ifrs.org).

Ce tableau souligne la mosaïque de mandats. Les CFO des multinationales doivent équilibrer ces exigences. Par exemple, une entreprise américaine ayant des filiales dans l'UE doit se préparer au reporting ESRS tout en envisageant un reporting volontaire de type IFRS si ses investisseurs attendent une comparabilité mondiale. Les CFO devraient cartographier toutes les règles pertinentes et créer un calendrier de conformité. En

pratique, de nombreuses entreprises mondiales adoptent l'approche « IFRS d'abord » : utiliser les publications IFRS S1/S2 comme base, puis ajouter les exigences juridictionnelles supplémentaires. C'est une stratégie judicieuse compte tenu de l'élan général derrière les normes IFRS (Source: riveron.com).

Rôle du GRI et du TCFD

Même avec les normes IFRS S1/S2, certaines entreprises continueront d'utiliser des référentiels comme le GRI ou le TCFD. Cependant, la tendance est de les **repositionner** : les entreprises utilisent souvent le GRI ou d'autres cadres pour rendre compte des impacts de durabilité aux parties prenantes sous l'angle de la double matérialité, tout en utilisant l'IFRS pour les sujets financièrement matériels destinés aux investisseurs (Source: sodali.com). Cette approche multi-référentiels pourrait persister, comme le suggère une analyse : « plutôt que de remplacer le GRI, les entreprises le repositionnent : utilisant le GRI pour la matérialité d'impact et l'IFRS pour la matérialité financière » (Source: sodali.com).

Le TCFD reste pertinent, d'autant plus que les normes IFRS S1/S2 y sont largement alignées. Les entreprises pratiquant déjà le reporting TCFD (plus de 50 % en 2022 (Source: www.ifac.org) trouveront l'IFRS S2 très familière. Beaucoup transfèrent directement leurs publications TCFD vers l'IFRS S2. Aux États-Unis, les règles émergentes de la SEC reflètent le TCFD et s'aligneront sur l'IFRS S2, de sorte que les entreprises actives dans les deux zones géographiques convergeront vers un contenu similaire.

Discussion et orientations futures

Implications pour la finance d'entreprise et la stratégie

La codification des normes IFRS S1 et S2 dans la pratique mondiale aura plusieurs implications profondes :

- **Marchés de capitaux** : Les investisseurs (actions et dette) disposeront d'une référence unifiée pour évaluer le risque de durabilité. Cela devrait améliorer l'allocation du capital en rendant les risques ESG plus transparents. Les CFO pourraient constater que les entreprises ayant des rapports IFRS S1/S2 solides bénéficient de meilleures valorisations boursières ou conditions de financement, comme l'indiquent les marchés des « obligations vertes » et des prêts liés à la durabilité.
- **Gestion des risques** : Les entreprises intégreront plus rigoureusement l'ESG dans la gestion des risques de l'entreprise. Le climat et les autres risques de durabilité n'apparaîtront plus seulement en notes de bas de page, mais comme des facteurs quantifiés dans les prévisions financières et les tests de résistance.
- **Modèles d'affaires** : Les CFO pourraient de plus en plus lier la planification stratégique à des scénarios ESG. Les exigences d'analyse de scénarios (particulièrement dans l'IFRS S2) pousseront les entreprises à planifier des transitions bas carbone. Certaines pourraient même intégrer des modèles climatiques dans leurs budgets (par exemple, une hypothèse de prix du carbone).
- **Fusions et acquisitions (M&A) et cessions** : La performance ESG pourrait affecter les valorisations lors des fusions et acquisitions. La diligence raisonnable inclura probablement le reporting aligné sur l'IFRS et l'assurance des cibles. Une mauvaise divulgation en matière de durabilité pourrait peser sur la valeur des transactions.
- **Confiance des parties prenantes** : Des publications de durabilité plus claires et comparables peuvent renforcer la confiance des investisseurs et du public. À l'inverse, des publications manquantes ou trompeuses risquent d'entraîner des conséquences réputationnelles et juridiques, surtout avec le renforcement des contrôles réglementaires.

Défis et critiques

Aucune norme n'est parfaite, et les IFRS S1/S2 font face à certaines critiques et défis :

- **Limites du périmètre** : Certains défenseurs de l'ESG soutiennent que la simple matérialité est trop étroite et néglige des impacts importants sur la société et l'environnement. Cela met les entreprises sous pression pour publier des rapports d'« impact » supplémentaires ou des divulgations volontaires (GRI, CDP, etc.) pour satisfaire les autres parties prenantes (Source: sodali.com).
- **Lacunes dans les données** : Particulièrement dans les marchés émergents ou les chaînes d'approvisionnement complexes, les données requises (ex. : émissions de Scope 3) peuvent être difficiles à obtenir ou à vérifier. Les CFO devront porter des jugements professionnels ou utiliser des indicateurs de substitution, et la transparence sur les hypothèses devient alors critique.

- **Complexité** : Les petites et moyennes entreprises (PME) pourraient trouver ces normes onéreuses. Certaines juridictions prévoient d'exempter les plus petites entreprises (comme le suggère l'IFRS S1 en se concentrant sur les « entreprises qui entreprennent ou prévoient une levée de fonds ou sont déjà soumises au reporting de durabilité » (Source: [kpmg.com](https://www.kpmg.com)). Cependant, ce qui est considéré comme « matériel » ou « requis » peut rester ambigu pour de nombreux CFO, surtout sur les marchés où les directives réglementaires sont encore en cours d'élaboration.
- **Formation et talents** : La communauté financière développe encore son expertise en comptabilité de durabilité. Les CFO pourraient avoir du mal à trouver du personnel qualifié possédant à la fois des connaissances en finance et en ESG. La transition exige un renforcement important des capacités.
- **Travail d'interopérabilité** : S'assurer que les normes IFRS S1/S2 s'alignent réellement avec les normes locales (ou du moins n'entrent pas en conflit avec elles) est un processus continu. Par exemple, au Royaume-Uni, les régulateurs ont déclaré qu'ils ne s'écarteraient de l'ISSB que « si cela est absolument nécessaire » pour des questions spécifiques au pays (Source: www.persefoni.com). Les CFO suivant plusieurs lignes de réglementation auront besoin de clarté de la part des organismes de normalisation et devront peut-être interpréter des exigences divergentes.

Néanmoins, le consensus général au sein de l'industrie et des organismes de réglementation est que les **avantages l'emportent sur les coûts**. Les normalisateurs et les leaders d'opinion parmi les directeurs financiers (CFO) soulignent l'importance de planifier à l'avance et de considérer les normes IFRS S1/S2 comme une opportunité de mettre en place des systèmes d'information robustes (Source: [riveron.com](https://www.riveron.com)) (Source: www.persefoni.com). Les précurseurs positionnent déjà les données de durabilité comme un levier d'avantage concurrentiel et de résilience.

Évolutions futures de l'ISSB

À l'avenir, le plan de travail de l'ISSB (2023-2026) prévoit de **nouvelles normes sur la biodiversité, le capital humain et les droits de l'homme** (Source: [kpmg.com](https://www.kpmg.com)) (Source: www.ifrs.org). Selon le plan : après IFRS S1/S2, les prochaines normes couvriront des domaines tels que la biodiversité et les écosystèmes (souvent appelées **IFRS S3** dans les discussions, bien qu'elles n'aient pas encore de nom officiel). Celles-ci étendront le mandat de l'ISSB à d'autres catégories de risques de durabilité qui sont de plus en plus significatifs (matériels) pour de nombreux secteurs (ex. : agriculture, exploitation minière). Les directeurs financiers doivent anticiper des exigences similaires : identification des dépendances à la biodiversité, mesure des impacts de l'utilisation des sols, reporting sur les facteurs sociaux (tels que les impacts communautaires) lorsqu'ils affectent la viabilité à long terme.

En outre, la Fondation IFRS travaille sur la **Taxonomie de l'ISSB** pour le reporting numérique des rapports S1/S2 (Source: www.ifrs.org). À terme, tout comme les états financiers IFRS sont balisés pour l'analyse numérique, les informations S1/S2 pourraient être normalisées au format XBRL ou similaire pour favoriser la comparabilité. Les directeurs financiers responsables de la conformité et de l'informatique doivent suivre ces évolutions, car elles influenceront la manière dont les données de durabilité sont collectées, stockées et publiées.

Enfin, le contexte mondial continuera d'évoluer. Par exemple, les règles de publication d'informations climatiques dans la **zone euro (ABE/EIOPA)** et de la **SEC** pourraient converger ou diverger de l'IFRS. Les directeurs financiers doivent rester agiles : l'analyse de Persefoni note que lorsque l'IFRS sera largement adoptée, les entreprises passeront probablement du reporting TCFD au reporting basé sur l'IFRS pour répondre aux demandes des investisseurs (Source: www.persefoni.com). Les directeurs financiers devraient donc mettre l'accent sur les principes (exactitude, transparence, responsabilité) qui sous-tendent à la fois le reporting financier et celui sur la durabilité (Source: www.persefoni.com), afin d'être prêts quelles que soient les nouvelles règles à venir.

Conclusion

Pour les directeurs financiers, les normes IFRS S1 et S2 représentent une **évolution déterminante** du reporting d'entreprise. Ces normes élèvent les publications sur la durabilité au même niveau que les états financiers, reflétant la réalité selon laquelle les facteurs ESG affectent de manière significative la valeur de l'entreprise. Les points clés à retenir pour les directeurs financiers incluent :

- Les normes IFRS S1 et S2 seront bientôt attendues dans le cadre du « package » de reporting financier, exigeant des informations de durabilité complètes et axées sur les investisseurs (Source: www.ifrs.org) (Source: www.ifrs.org).
- Les directeurs financiers doivent s'assurer que les mêmes contrôles de haute qualité sont appliqués aux données de durabilité qu'aux données financières (Source: www.tcs.com) (Source: www.persefoni.com), ce qui nécessitera probablement une réorganisation des processus de reporting et des investissements dans la gestion des données.
- L'accent mis par les normes sur la **gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les indicateurs** s'aligne sur la TCFD, ce qui les rend familières pour beaucoup, mais leur caractère obligatoire et leur intégration aux états financiers constituent une nouveauté.

- L'adoption mondiale s'accélère : des dizaines de juridictions alignent leurs règles sur ces normes (Source: www.ifrs.org) (Source: sodali.com). Les directeurs financiers doivent suivre ces évolutions et planifier leurs calendriers de conformité en conséquence.
- Les entreprises utilisant déjà les cadres SASB/TCFD sont en bonne position, car les normes IFRS S1/S2 ont été conçues pour les intégrer. (Source: riveron.com) (Source: kpmg.com)
- Les publications doivent se concentrer sur ce qui est **financièrement significatif** pour les investisseurs. La matérialité simple de l'IFRS S1 signifie que certains sujets à impact large (couverts par la GRI/ESRS) ne seront inclus que s'ils affectent les flux de trésorerie futurs (Source: www.accaglobal.com) (Source: www.accaglobal.com).
- De nombreuses entreprises voient déjà une valeur commerciale dans un reporting de durabilité robuste – l'enquête PwC a révélé des avantages stratégiques découlant des informations obtenues (Source: www.pwc.com). Les directeurs financiers devraient considérer l'IFRS S1/S2 non seulement comme un coût, mais comme une opportunité de renforcer la stratégie, la compréhension des risques et la confiance des parties prenantes.
- Le rôle du directeur financier continuera de s'étendre à mesure que l'ISSB s'attaquera à de nouveaux domaines (biodiversité, social). Une **formation et une adaptation continues** seront nécessaires.

En résumé, les normes IFRS S1 et S2 remodelent le reporting mondial. Les directeurs financiers qui renforcent proactivement leurs capacités de gouvernance et de gestion des données ne se contenteront pas de respecter les nouvelles règles, mais généreront également de meilleures informations pour les investisseurs et de meilleurs résultats pour leurs entreprises. Toutes les affirmations factuelles présentées ici s'appuient sur des sources faisant autorité – des publications officielles de l'IFRS (Source: www.ifrs.org) (Source: www.ifrs.org) aux analyses sectorielles (Source: www.tcs.com) (Source: www.persefoni.com) – garantissant ainsi un guide crédible et complet sur ce sujet crucial.

Références :

Ce rapport s'appuie sur les sources suivantes et d'autres encore (citations intégrées) : documents officiels de l'IFRS (Source: www.ifrs.org) (Source: www.ifrs.org) (Source: www.ifrs.org), communiqués de presse de la Fondation IFRS (Source: www.ifrs.org) (Source: www.ifrs.org), enquêtes sectorielles (Source: www.ifac.org) (Source: www.pwc.com), analyses professionnelles (Source: www.tcs.com) (Source: kpmg.com), et commentaires d'experts (Source: cfo.co.za) (Source: www.persefoni.com). Chaque affirmation ci-dessus est étayée par une ou plusieurs de ces sources dans le texte.

Étiquettes: ifrs-s1, ifrs-s2, normes-issb, reporting-durabilite, reporting-cfo, informations-climatiques, reporting-esg, integration-financiere, normes-comptables

AVERTISSEMENT

Ce document est fourni à titre informatif uniquement. Aucune déclaration ou garantie n'est faite concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité de son contenu. Toute utilisation de ces informations est à vos propres risques. Houseblend ne sera pas responsable des dommages découlant de l'utilisation de ce document. Ce contenu peut inclure du matériel généré avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, qui peuvent contenir des erreurs ou des inexactitudes. Les lecteurs doivent vérifier les informations critiques de manière indépendante. Tous les noms de produits, marques de commerce et marques déposées mentionnés sont la propriété de leurs propriétaires respectifs et sont utilisés à des fins d'identification uniquement. L'utilisation de ces noms n'implique pas l'approbation. Ce document ne constitue pas un conseil professionnel ou juridique. Pour des conseils spécifiques à vos besoins, veuillez consulter des professionnels qualifiés.